



Rapport du contexte Ayroux- 820029

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
2ème catégorie



Biocénotype
6.2



Surface
9101.3 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Chevaine,
Goujon, Loche franche, Vairon

Photos du contexte:



Date: 15/09/2020 Auteur(s): FDAAPPMA82

Localisation: Ayroux à Merles



Date: 06/09/2023 Auteur(s): FDAAPPMA82

Localisation: Ayroux - Le Pin



Date: 15/09/2020 Auteur(s): FDAAPPMA82

Diagnostic en date du 01/12/2025:

Répartition de l'espèce: Morcelée

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

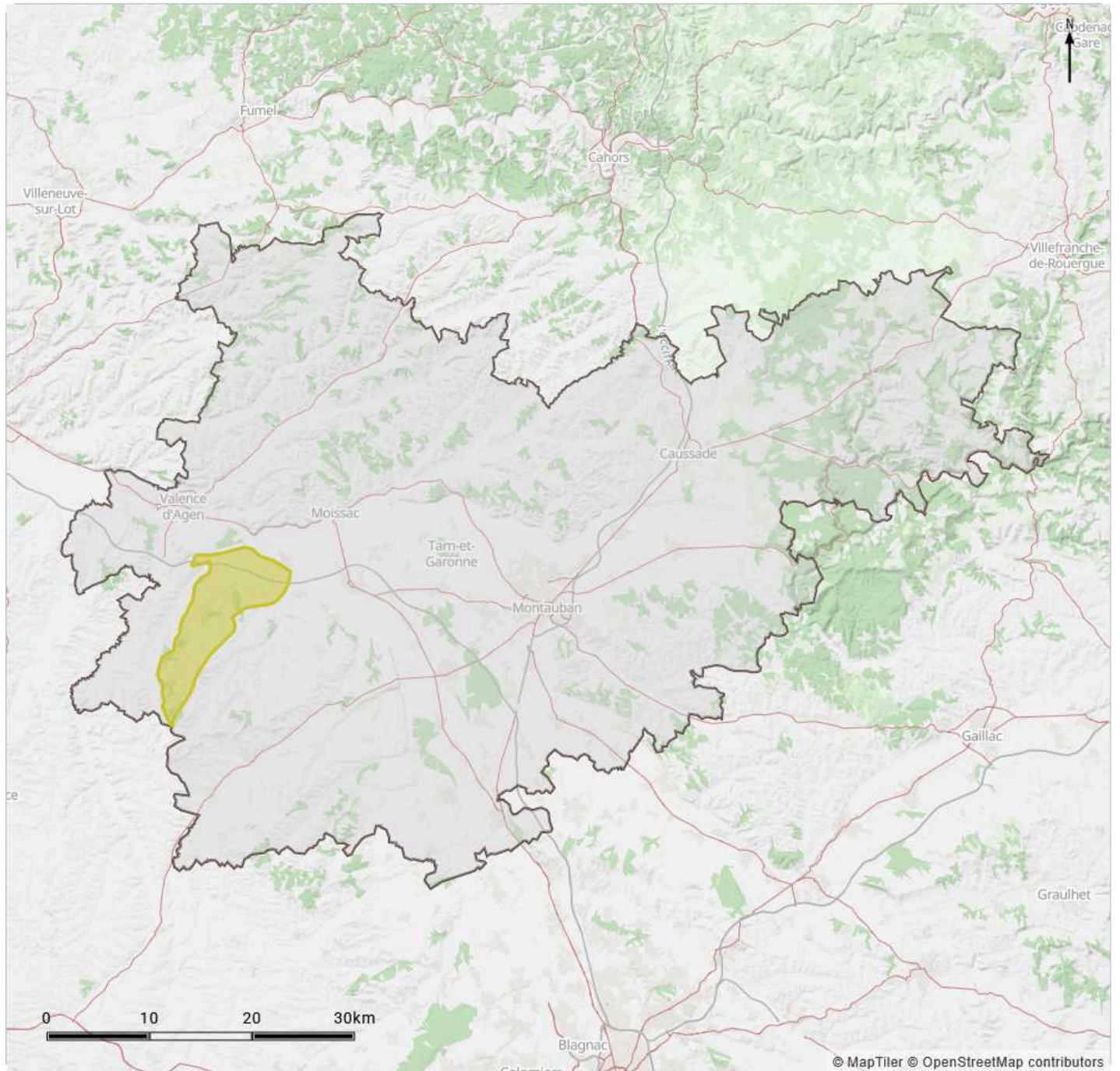
Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées**

Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Ayroux ressort comme dégradé. Le peuplement piscicole ne comporte que les trois espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeantes. La présence de cyprinidés non rhéophiles est visible lors de l'ensemble des inventaires mais les effectifs sont toujours faibles et ne semblent pas pérennes. Ces espèces traduisent l'influence des nombreux plans d'eau présents sur le contexte mais aussi, pour les stations de pêche à l'aval, la proximité avec la Garonne.

Le diagnostic a mis en évidence des éléments intéressants sur ce contexte comme le faible nombre d'ouvrages artificiels ou encore des températures de l'eau assez intéressantes. Néanmoins, la faible capacité d'accueil mise en évidence sur ce contexte ressort comme le principal facteur limitant, influençant fortement la composition du peuplement piscicole qui présente des populations pérennes peu diversifiées.

Localisation du contexte:

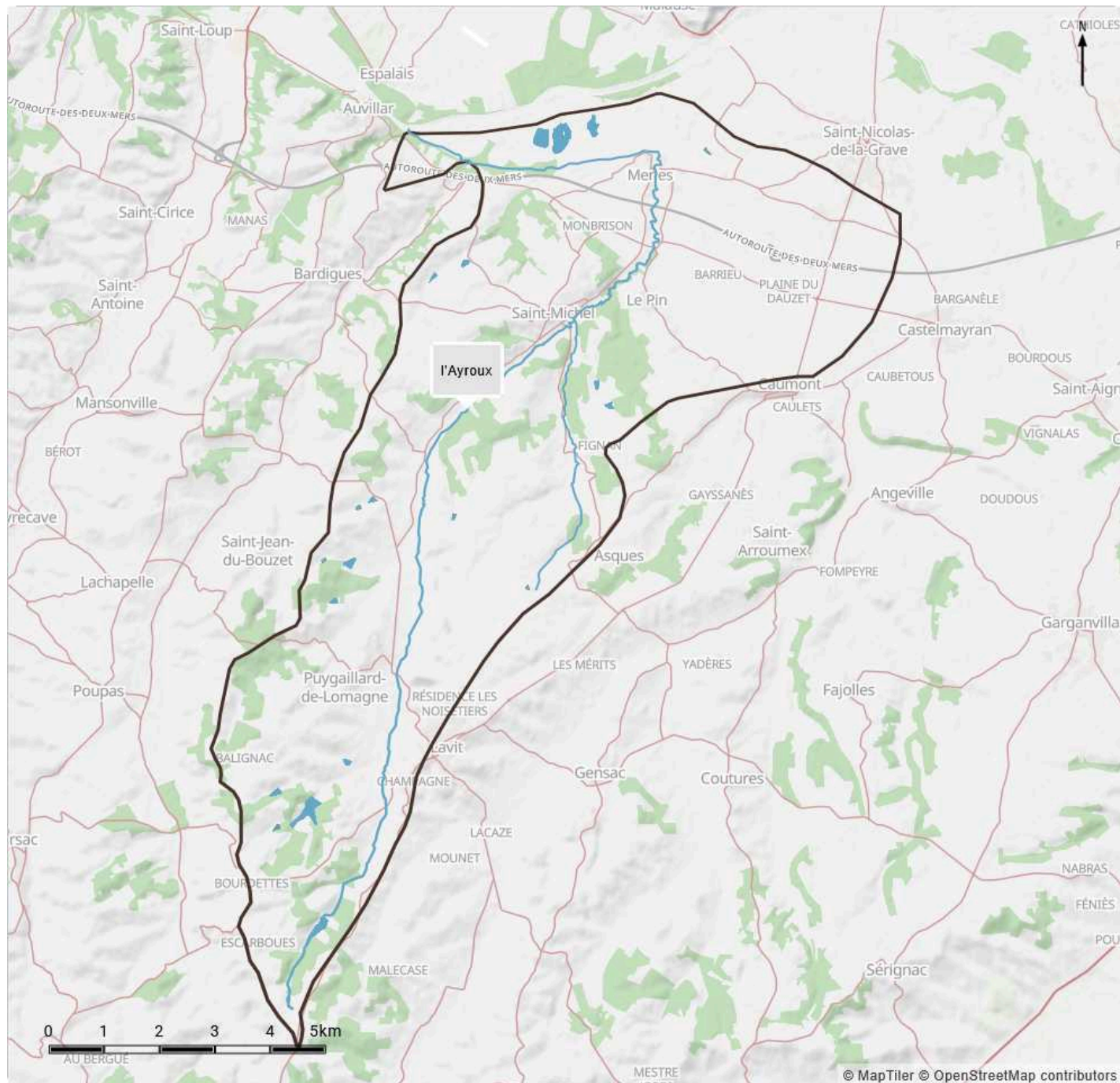


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Ayroux (26.627 km)
- Linéaire dans le contexte: 26.627 km

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de Comeson (0.12 km), Ruisseau d'Asques (6.037 km)
- Nombre total d'affluents: 2

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **32.783 km**

Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: **21**

Plan d'eau, bassin, réservoir:

INCONNU (2.61 ha),INCONNU (0.88 ha),INCONNU (0.67 ha),INCONNU (9.69 ha),INCONNU (0.8200000000000001 ha),INCONNU (1.25 ha),INCONNU (1.29 ha),INCONNU (5.71 ha),INCONNU (1.1400000000000001 ha),INCONNU (5.71 ha),INCONNU (0.65 ha),INCONNU (0.72 ha),INCONNU (16.35 ha),INCONNU (1.54 ha),INCONNU (1.8399999999999999 ha),INCONNU (1.26 ha),INCONNU (1.11 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (1.4 ha),LAC DE LA CHENERAIE (9.96 ha)

Observations sur l'hydrographie :

Hydromorphologie

Sur l'ensemble du contexte, le nombre d'ouvrages artificiels recensé au ROE est faible, tout comme le linéaire cumulé des zones lenticques artificielles (Source PPG CC2R et ROE).

La qualité de l'habitat est au contraire limitée. L'ensemble des indicateurs utilisés traduisent une faible diversité des habitats pour les espèces repères. En effet, les pentes sont globalement faibles, tout comme la sinuosité qui est très peu marquée, conséquence des travaux de recalibrage réalisés. La ripisylve est très vulnérable car majoritairement réduite à une simple frange en bord de berge. De plus, les berges sont très majoritairement hautes et en fortes pentes, entraînant une déconnexion de la végétation rivulaire avec le cours d'eau. Les caches sous berges sont donc raréfiés. Le milieu présente ainsi une homogénéité des habitats, avec des faciès peu diversifiés.

Le contexte présente ainsi une hydromorphologie mauvaise et peu propice aux espèces repères. De plus, le contexte est favorable aux érosions du sol. Mis en corrélation avec la ripisylve peu dense, les faibles pentes, débits et sinuosités, l'Ayroux présente un fort colmatage des sédiments qui vient réduire la faible CA du milieu (source PPG CC2R).

Hydrologie

Etat initial

Ce contexte ne dispose pas d'une station de mesures des débits. Il n'est donc pas possible d'établir un état initial, ni de caractériser les régimes hydrologiques et la sévérité des étiages. De plus, les données de l'état des masses d'eau ne donnent des informations que sur le principal cours d'eau du contexte.

Pression sur la ressource en eau

La pression sur la ressource en eau apparait significative, notamment pour les prélèvements à destination de l'irrigation. De même, la surface totale des plans d'eau est 4 fois supérieure à celle des cours d'eau. Le débit moyen total de perte par évaporation de 43 L/s est nettement supérieur aux débits constatés sur les cours d'eau du contexte en période d'étiage.

Complément FDAAPPMA

Au final, l'ensemble des contraintes naturelles et des pressions anthropiques conduisent à des ruptures d'écoulements aussi bien sur l'Ayroux que sur ses affluents. Ces pertes se traduisent alors par une réduction d'1/4 de la surface en eau du contexte, sur la base du suivi effectué par la FDAAPPMA. L'hydrologie est donc susceptible d'être un facteur limitant de ce contexte.

Thermie

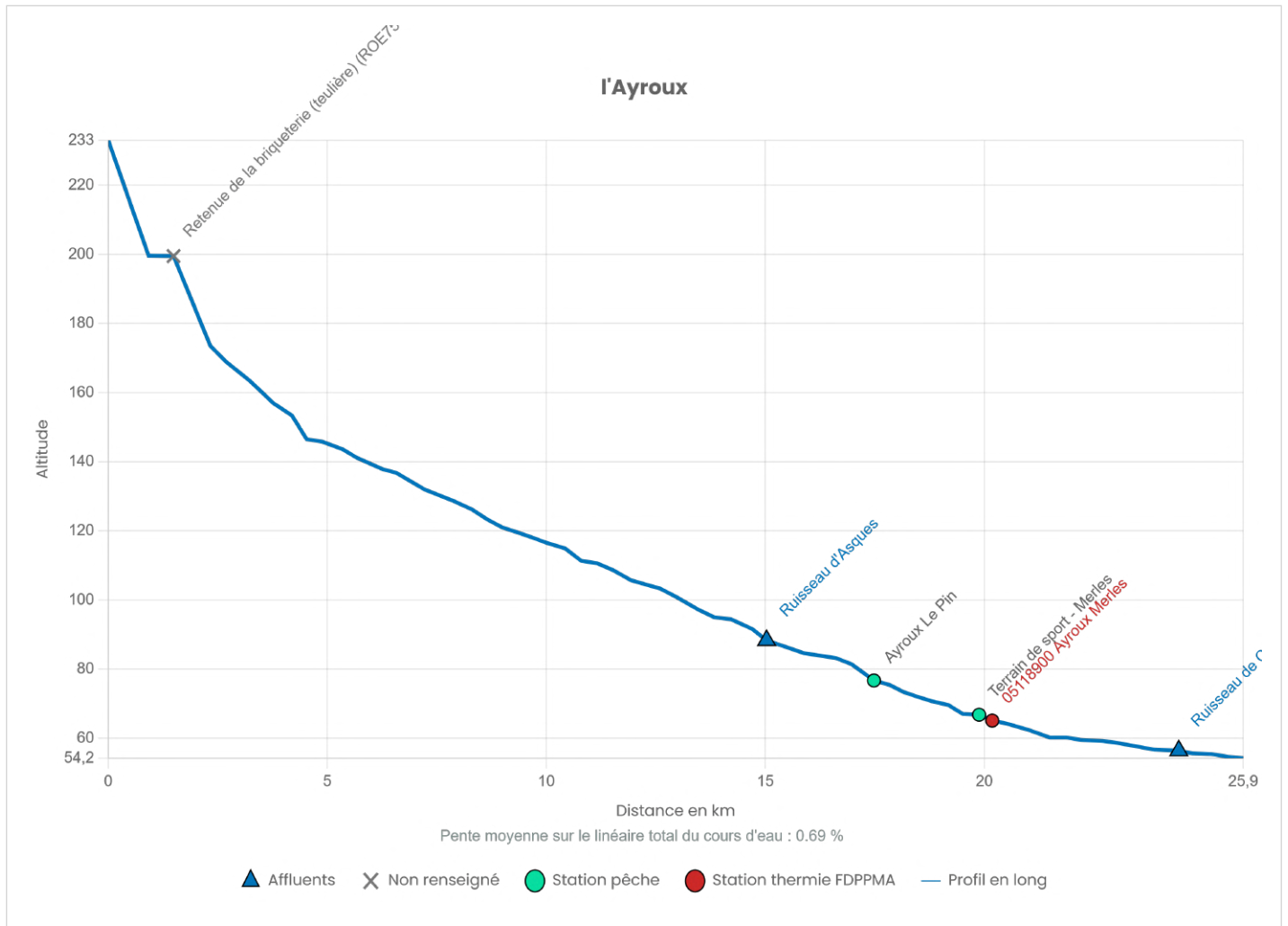
Le suivi thermique réalisé sur l'Ayroux met en évidence le respect des exigences thermiques pour une reproduction globalement satisfaisante des espèces repères. Sur l'Ayroux, les deux stations suivies montrent une légère augmentation des températures qui peut s'expliquer par les quelques ouvrages entraînant des zones lenticques recensées sur ce cours d'eau. Néanmoins, cette augmentation reste inférieure à 1°C et les données thermiques de l'Ayroux restent satisfaisantes.

Stations hydrologiques:

Fournisseur: Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) Date d'intégration: 30/10/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Code station	Etat écologique	Régime	Fiche de synthèse
06000013	L'Ayroux à Saint-Michel		www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/06000013/synthese

Altimétrie du cours d'eau principal:



Réglementation:Continuité écologique:

L'AYROUX(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Installations classées:

DELBOULBES SERGE(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))

EARL DU PETIT BONHEUR(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))

GARONNE BIOGAZ(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))

MARIETTAZ FRANCOIS(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))

MAYNARD ERIC(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))

PICOTY AUTOROUTES(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))

SARL SAZY(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste(FR7301822, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

L'Ayroux : à l'aval de la limite communale de Lavit de Lomagne(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)

L'Ayroux : De Lavit de Lomagne à la source(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)

SAGE:

Vallée de la Garonne

Sites(s) inscrit(s) classé(s):

Lac collinaire et ses abords(1640715SIA02,)

Commune de St-Michel (partie du territoire)(1920115SIA01,)

Znieff:

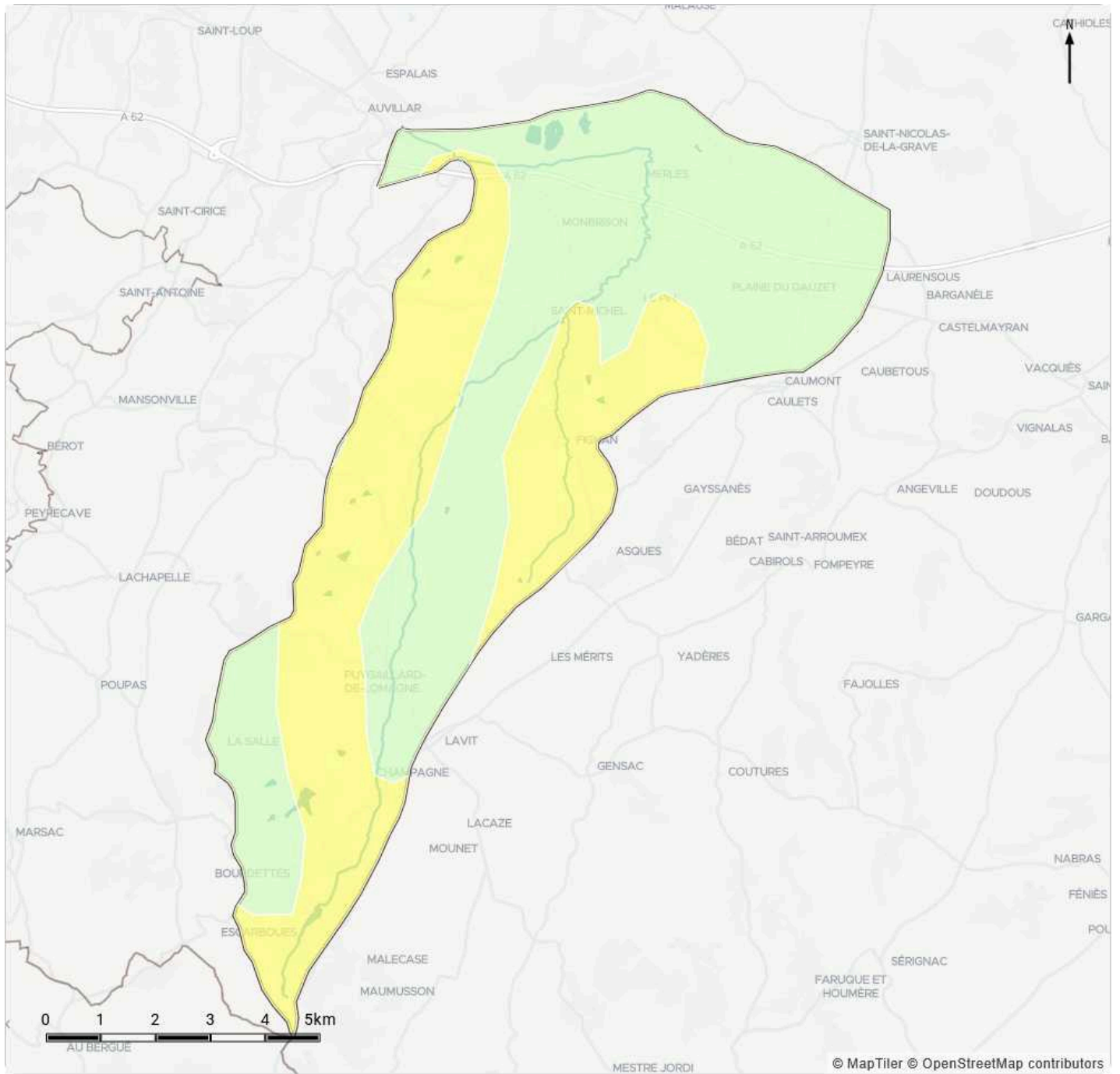
LA GARONNE DE MONTRÉJEAU JUSQU'À LAMAGISTÈRE(730003045, classement: 1 [Fiche descriptive](#))

GARONNE ET MILIEUX RIVERAINS, EN AVAL DE MONTRÉJEAU(730010521, classement: 2 [Fiche descriptive](#))

Zone de répartition des eaux:

05821(05821,)

Géologie:

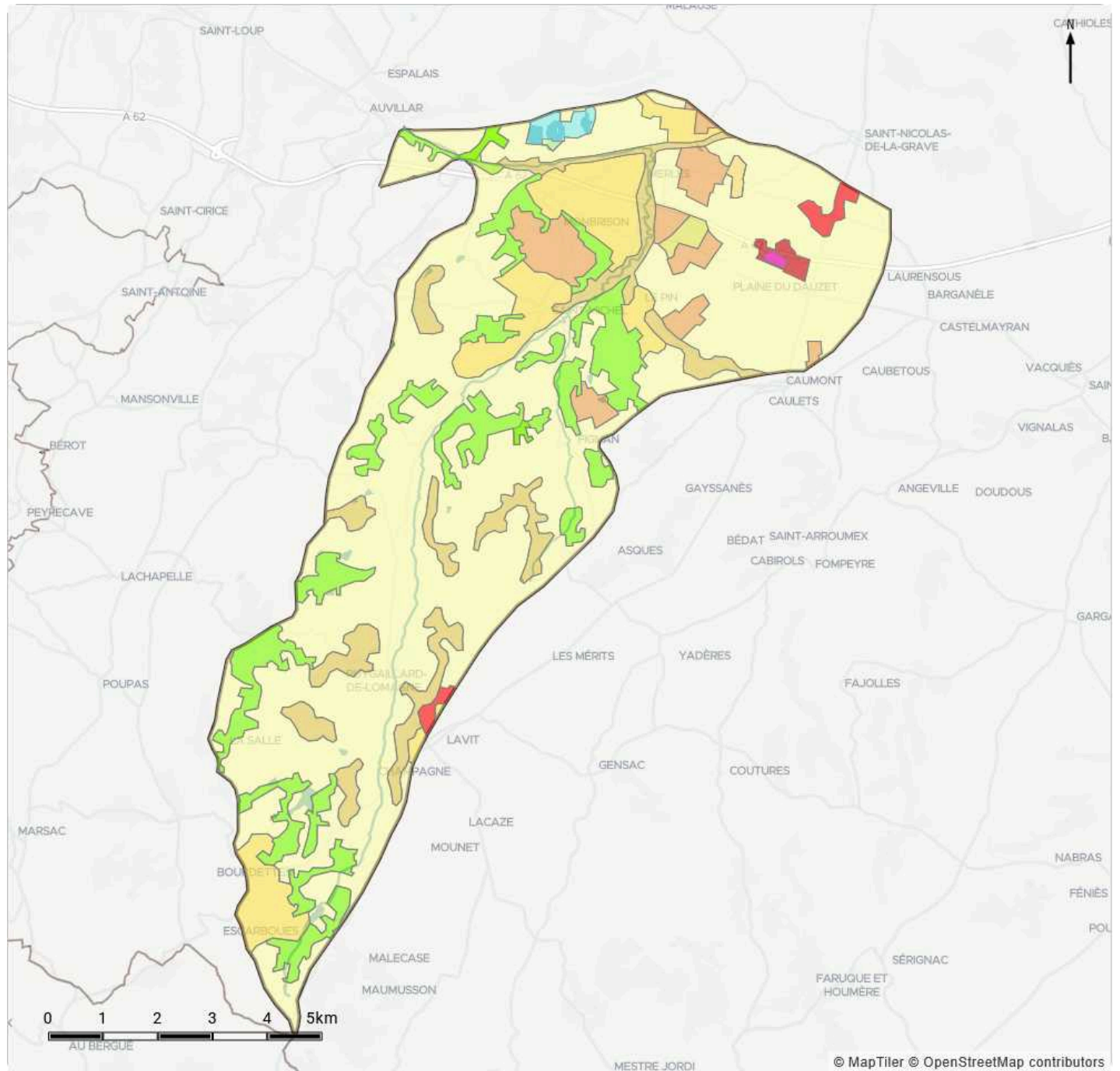


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Argiles
- Sables

Occupation du sol:

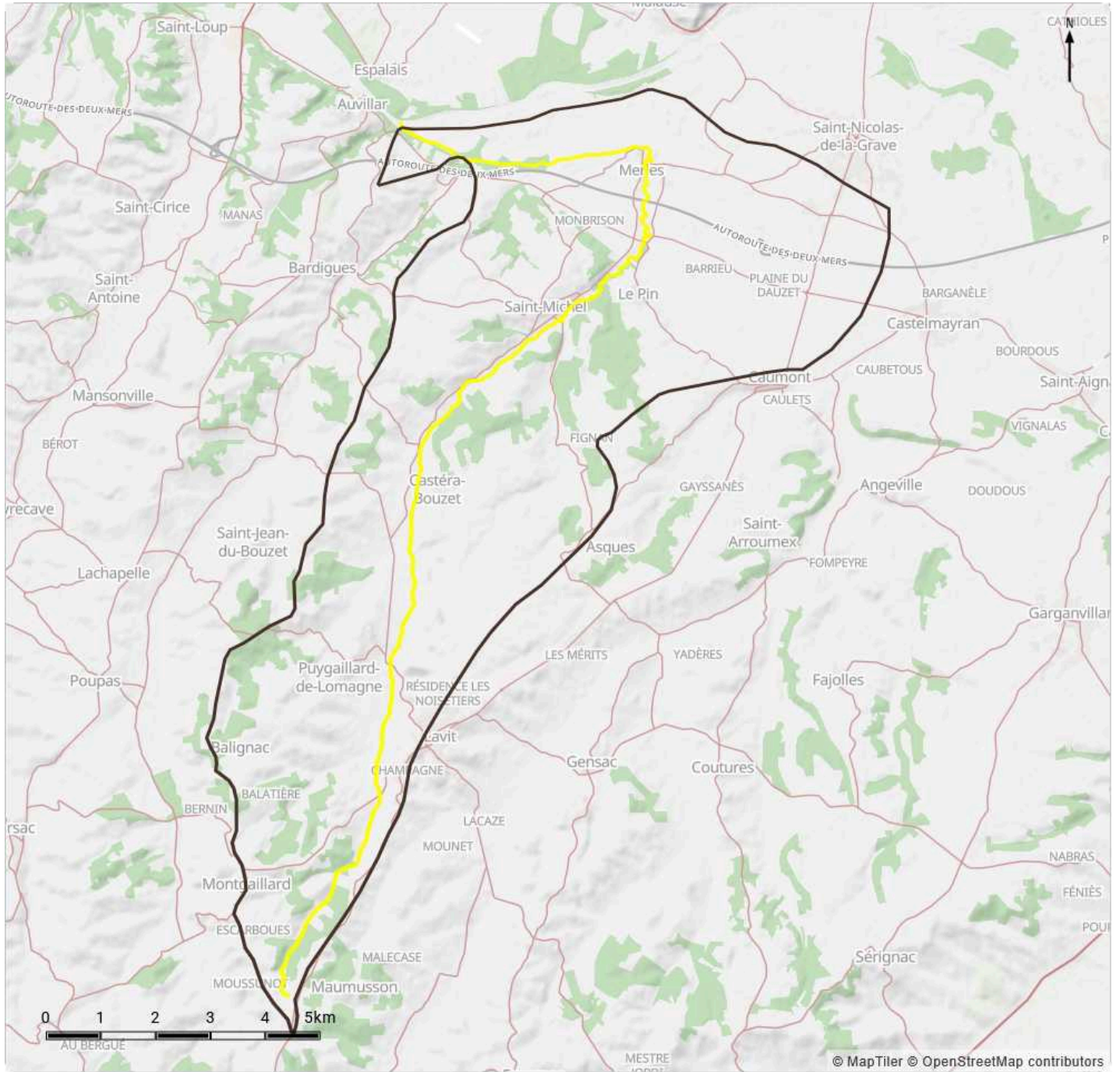


Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 Conditions d'utilisation | En savoir plus

Légende

- Chantiers
- Cours et voies d'eau
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de feuillus
- Plans d'eau
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

— Très Bon — Bon — Moyen — Médiocre — Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRFR300C_2	L'Ayroux	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeau supérieure

Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe

Poissons migrateurs: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Gambusie, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Pseudorasbora

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Brème commune, Carpe commune, Gambusie, Gardon, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Perche, Pseudorasbora

Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Vairon

Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

La principale station de suivi sur l'Ayroux est localisée sur la commune de Merles, sur la partie aval de l'Ayroux. Sur ce site, les inventaires montrent de fortes variations de la diversité spécifique, puisque le nombre d'espèces capturées sur la station varie de sept à douze selon les années.

Le nombre de cyprinidés rhéophiles et d'espèces accompagnatrices reste stable, avec des classes de tailles différenciées indiquant des peuplements pérennes.

En ce qui concerne le reste du peuplement, il est composé de cyprinidés non rhéophiles, dont la diversité spécifique apparaît importante. Mais, seuls les Gardons ont été recensés à chacune des pêches. En outre, pour chacune des autres espèces, jamais plus de dix individus n'ont été capturés. Plusieurs espèces de cyprinidés rhéophiles sont donc présentes mais en faibles effectifs. Les caractéristiques du site ne semblent pas permettre leur maintien et les populations ne sont pas pérennes.

La station n'est donc composée que des trois espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeantes. La faible CA d'accueil du milieu semble limitante sur ce secteur. En effet, le diagnostic a mis en avant une faible diversité d'habitats, ainsi qu'une faible disponibilité de la ressource en eau lors des périodes estivales qui peuvent expliquer la composition et la structure du peuplement en cyprinidés rhéophiles observés.

Enjeux Migrateurs

Lors des pêches, peu d'anguilles ont été capturées alors que ce cours d'eau, classé en liste 1, présente un intérêt spécifique vis-à-vis des migrateurs. Les individus capturés correspondent à des anguilles de tailles « plutôt conséquentes » allant de 30 à 60 cm. Ainsi, ces résultats peuvent s'expliquer par une faible capacité d'accueil du milieu. Pour rappel, le diagnostic a mis en évidence la présence de peu d'ouvrages difficilement franchissables sur le contexte. Mais, ces cours d'eau se traduisent par des pentes globalement faibles, et une sinuosité très peu marquée qui participent à une certaine homogénéité de l'habitat. De plus, lors des périodes estivales, les faibles écoulements (voire les ruptures d'écoulements) participent à l'appauvrissement de cet habitat et de la capacité d'accueil.

Espèces remarquables:

Aucune espèce renseignée

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
07/10/25	L'ayroux	Le Pin	Peloy	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Anguille d'Europe, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
12/09/24		Merles	Terrain de sport - Merles			FDAAPPMA 82	Barbeau fluviatile, Carpe commune, Chevaine, Perche soleil, Ecrevisse américaine, Anguille d'Europe, Goujon, Vairon, Loche franche
06/09/23		Le Pin	Peloy			FDAAPPMA 82	Anguille d'Europe, Loche franche, Vairon, Goujon, Chevaine, Ecrevisse de Louisiane
06/10/22		Merles	Terrain de sport - Merles			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Loche franche, Pseudorasbora, Vairon, Carpe commune, Gambusie, Anguille d'Europe
11/09/20		Merles	Terrain de sport - Merles			FDAAPPMA 82	Carpe commune, Brème bordelière, Chevaine, Anguille d'Europe, Perche soleil, Vairon, Loche franche, Goujon
27/09/18		Merles	Terrain de sport - Merles			FDAAPPMA 82	Ablette, Gardon, Brème bordelière, Anguille d'Europe, Chevaine, Carpe commune, Goujon, Perche, Bouvière, Pseudorasbora, Loche franche, Vairon
16/09/16		Merles	Terrain de sport - Merles			FDAAPPMA 82	Gardon, Rotengle, Ablette, Pseudorasbora, Carassin commun, Chevaine, Loche franche, Vairon, Goujon, Anguille d'Europe
22/09/14		Merles	Terrain de sport - Merles			FDAAPPMA 82	Goujon, Chevaine, Gardon, Brème bordelière, Anguille d'Europe, Vairon, Loche franche

Gestion et halieutisme:

Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Auwillar	AAPPMA	10.71	27.37	0
Lavit de Lomagne	AAPPMA	21.03	85.35	0

Type de gestion des 5 dernières années:

Le diagnostic a mis en évidence une dérive du peuplement piscicole induite par la faible capacité d'accueil du milieu, amplifiée par les faibles débits estivaux.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FDAAPPMA 82 préconise de **conserver une gestion raisonnée sur ce contexte**, (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...).

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

Régime Hydrologique

- Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques

Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)
- Apport d'espèces limnophiles et "invasives"

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Altérations hydromorphologiques

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Travaux anciens de recalibrage/rectification/reprofilage

Impact état fonctionnel:

Altérations hydromorphologiques

- Homogénéisation des habitats et des vitesses d'écoulements
- Etalement de la lame d'eau
- Ripisylve non fonctionnelle (perte habitat, réduction de l'autoépuration, augmentation de la température....)
- Colmatage des sédiments
- Abaissement de la nappe et assèchement des zones humides
- Incision du lit mineur, et déconnexion du lit mineur et du lit majeur (déconnexion de la ripisylve, perte de la dynamique latérale, abaissement de la nappe...)

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: Améliorer la gestion quantitative afin d'assurer un débit suffisant à l'étiage

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Limiter les prélèvements (agriculture/industrie/AEP) Limiter l'impact des plans d'eau et des retenues collinaires en assurant des débits réservés Sensibilisation pour la préservation des zones humides existantes et restauration de nouvelles Implantation, densification et restauration de la ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Gain en capacité d'accueil du milieu pour les espèces repères

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration des débits estivaux, et donc de l'attractivité du milieu pour les espèces repères. Sur les secteurs présentant les plus faibles débits (Affluents, Séoune), l'amélioration de la diversité et des densités serait significative

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation C: Agir pour assurer l'équilibre quantitatif (2022-2027)

Intitulé: Diversifier les écoulements et les habitats

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Implantation de banquettes minérales, Blocs dispersés, entretien sélectif du bois mort... Restauration ou création d'une ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

Localisation:

Tous les BV

Description:

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

RAC/MAC 1 Restauration de la capacité d'accueil par l'atténuation des pressions sur la ressource en eau

Sur ce contexte, les faibles débits estivaux apparaissent comme le principal facteur limitant identifié sur ce contexte. La CA du contexte est donc faible de par la faible lame d'eau et les ruptures d'écoulements observées durant l'étiage. C'est pourquoi, il apparait primordial d'améliorer la ressource en eau disponible sur le contexte, avant d'envisager d'autres actions de restauration. L'amélioration des débits permettrait une amélioration significative de la fonctionnalité de l'Ayroux et la biomasse en cyprinidés rhéophiles serait plus importante.

RAC/MAC 2 Restauration de la capacité d'accueil par la restauration des habitats

En simultanée des mesures favorables à l'amélioration des débits, des actions visant à limiter l'érosion des sols sur ce contexte pourraient être mises en place. L'objectif est de réduire les apports de MES lors des épisodes pluvieux afin de limiter les phénomènes de colmatage des sédiments. Le diagnostic a montré qu'après les faibles débits estivaux, la faible diversité d'habitats et le colmatage des sédiments ressortent comme les

principaux facteurs limitants du contexte.

C'est pourquoi, dans un second temps, des actions de diversification des habitats et des écoulements pourront avoir lieu. Néanmoins, il est nécessaire de ne pas oublier que ces aménagements devront être réalisés uniquement après l'atténuation des pressions sur la ressource en eau. Il est alors possible d'envisager des réouvertures d'anciens méandres pour diversifier l'habitat. Des secteurs recalibrés apparaissent prioritaires pour la mise en place de ces actions sur la partie aval de l'Ayroux. Elles paraissent les plus adaptées pour restaurer l'habitat, car l'Ayroux présente un lit mineur étroit peu sinueux fortement encaissé avec souvent de hautes berges abruptes.

Rac 3 Amélioration des connaissances

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu et d'identifier et comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. De plus, ces données pourraient notamment être précieuses dans le cadre de futurs projets. Le suivi mis en place depuis plusieurs années permet en outre d'observer les éventuelles évolutions du territoire (amélioration ou dégradation).

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion raisonnée

Observations:

Une gestion de type raisonnée est préconisée pour ce contexte. C'est pourquoi des déversements peuvent être mis en place, mais ils devront respecter des règles quant aux espèces, quantités et périodes de lâchés. De plus, les inventaires ont mis en avant la présence de cyprinidés rhéophiles. Des déversements de ces espèces ne sont donc pas nécessaires, les faibles densités et biomasses observées étant imputables à la faible CA induite par des étiages importants.